LECELLES

ACCUEIL DE LOISIRS 2023

Thème ALSH Juillet : « L'EUROPE »

Pour les enfants lecellois et âgés de 4 ans (au 10 juillet 2023) à 12 ans (inclus).
ATTENTION PLACES LIMITEES
LA PRIORITE SERA DONNEE AUX LECELLOIS

FONCTIONNEMENT

CENTRE DE LOISIRS
du 10 au 28 JUILLET 2023

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Une garderie est proposée aux familles : de 7 h 30 à 9 h 00.
Et de 17 h 00 à 18h30.

MAIRIE DE LECELLES Tel : 03.27.48.59.02
mairie.lecelles@wanadoo.fr

Les services ALSH fonctionnent sous l'entière responsabilité du Maire et du Conseil Municipal, avec le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et de la MSA du Nord Pas de Calais.

ACCUEIL DE LOISIRS 2023

Formalités et fonctionnement général :
Un dossier d'inscription est à remplir pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
Ce document est téléchargeable en ligne sur le site www.lecelles.fr à partir du Lundi 15 mai 2023, il est **à retourner obligatoirement complet par mail à l'adresse : mairie.lecelles@wanadoo.fr avant le jeudi 15 juin 2023 et fera l'objet d'un récépissé.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Paiement sur facturation en août 2023 ou septembre 2023.

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 2023

Enfants participant au centre **à temps plein** (journée et cantine inclus)
Tarif correspondant **à une semaine** de fréquentation du centre (du lundi au vendredi)

Quotient familial de la CAF ou de la MSA	Tarif Lecellois	Tarif extérieur
De 0 à 400 €	35 €	67 €
De 401 à 750 €	41 €	71 €
Supérieur à 750 €	46 €	80 €

TARIFS DE LA GARDERIE DU CENTRE DE LOISIRS

Le matin de 7 H 30 à 9 H 00 et le soir de 17 H 00 à 18 H 30.

Quotient familial de la	Tarif par

Quotient familial de la CAF ou de la MSA	Tarif par Créneau
De 0 à 400 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90 €
Supérieur à 750 €	2,30 €